



## Construction d'un bâtiment résidentiel principal et/ou logement additionnel

	MAISON	SEPTIQUE	PUITS	BAC DE RECYCLAGE	BAC DE COMPOSTAGE	PONCEAU	TOTAL	LOGEMENT ADDITIONNEL
PERMIS	367.50\$	157.50\$	78.75\$	78.50\$	20.00\$	52.50		157.50\$
DÉPÔT		472.50	131.25\$					
<b>TOTAL</b>	<b>367.50\$</b>	<b>630.00\$</b>	<b>210.00\$</b>	<b>78.50</b>	<b>20.00\$</b>	<b>52.50\$</b>	<b>1358.50</b>	<b>157.50\$</b>

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis. Nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. **Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit émis. Les paiements des frais du permis ne sont pas une autorisation pour débiter les travaux. Le paiement s'effectuera au début de la demande.**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS	cochez les éléments joints à la demande
1. <b>Plan de construction à l'échelle conforme au Code national du Bâtiment du Canada</b> -Plans, élévations, coupes de mur et détails, incluant l'utilisation projetée de chaque pièce. (voir normes A)	<input type="checkbox"/>
2. <b>Plan d'implantation à l'échelle indiquant :</b> -La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) avec les marges de recul (distances) des quatre cotés <b>doit être réalisé par un arpenteur géomètre.</b> (voir normes B)	<input type="checkbox"/>
3. <b>Plan de l'installation septique (2 copies)</b> -Doit être préparé par un Ingénieur membre de l'Ordre des Ingénieurs ou un Technologue membre de la Corporation professionnelle des Technologues en science appliquées.	<input type="checkbox"/>
4. <b>Plan d'implantation pour l'ouvrage de captage des eaux souterraines (puits)</b> -Localisation anticipé et distance du puits en fonction des installations septiques des voisins.	<input type="checkbox"/>
5. <b>Copie du contrat d'achat de la propriété ou une procuration du propriétaire</b>	<input type="checkbox"/>
6. <b>Plan d'aménagement du terrain</b> -Plan qui démontre les zones qui ne seront pas modifiées par l'aménagement du terrain. (Les terrains ayant un usage résidentiel doivent conserver 40% de leur superficie totale à l'état naturel.)	<input type="checkbox"/>
7. <b>Formulaire de demande de permis de ponceau</b> -Veillez prendre note que sur les routes 309 et 315, vous devez faire une demande au ministère du transport au (819) 427-6238	<input type="checkbox"/>
8. <b>Rapport d'un ingénieur en cas de mouvement de masse le cas échéant.</b>	<input type="checkbox"/>
9. <b>Documents supplémentaires à fournir pour les constructions situées à l'intérieur du bassin versant du Lac Donaldson le cas échéant.</b>	<input type="checkbox"/>

**Attention : le fait de ne pas inclure un des documents entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.**

### NORMES A

NORMES DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT						
Description	Implantation au sol minimale		Superficie totale Minimum de plancher		Largeur minimum (Mur avant)	
	m <sup>2</sup>	pi <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	pi <sup>2</sup>	m	pi
Habitation unifamiliale isolée d'un (1) étage	83.61	900	83.61	900	8	26'-2"
Habitation unifamiliale isolée plus d'un (1) étage	67.63	728	111.48	1200	8	26'-2"
Habitation saisonnière	60	645	s/o	s/o	6	19'-7"
<b>La hauteur maximale pour tous les bâtiments du groupe habitation est de 12 mètres ou 39'-4"</b>						

**NORMES B**

Distance du bâtiment projeté aux différents éléments suivants (Voir note *)	Minimum de distance requis	
	mètres	pieds
de la ligne de propriété en façade d'un chemin public ou privé	12	40'-0"
ou de la ligne de propriété en façade des routes 309 et 315	35	115'-0"
de la ligne de propriété à droite	5	16'-4"
de la ligne de propriété à gauche	5	16'-4"
de la ligne de propriété arrière	5	16'-4"
élément épurateur	5	16'-4"
fosse septique	1.5	5'-0"
de tous cours d'eau	**15	**50'-0"

*Note\* : Le plan d'implantation doit être réalisé par un arpenteur géomètre. Ce plan doit être accompagné par une confirmation écrite de l'arpenteur géomètre qu'il a été mandaté pour faire l'implantation de la construction projetée, conformément au plan soumis.*

*Note\*\* : Tout aménagement, coupe de bois, terrassement, tout travaux sont interdits dans la marge de 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau.*

*Ceci n'est qu'une partie de notre réglementation. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'information.*

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES		
Identification du requérant		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Identification de l'entrepreneur général		même que « requérant » <input type="checkbox"/>	
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :	
Courriel :	No RBQ :		

Identification de l'entrepreneur pour l'installation septique :		même que « requérant » <input type="checkbox"/>	
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Téléphone cellulaire :	Coût :	
Courriel :	No RBQ :		

Identification de l'entrepreneur pour captage d'eau (puits) :		même que « requérant » <input type="checkbox"/>	
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Téléphone cellulaire :	Coût :	
Courriel :	No RBQ :		

DIMENSIONS IMPORTANTES		
Superficies et hauteurs	Superficies	Hauteurs
Sous-sol		
Rez-de-chaussée		
1 <sup>er</sup> étage		
Garage (si attaché à la résidence)		
Résidence totale		

FINITIONS DU BÂTIMENT								
Finition extérieure :	Pierre	Brique	Bois	Vinyle	Acrylique	Canexel	Couleur	Autre finition
Avant *:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Arrière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté droit :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté gauche :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Finition du toit :	Bardeaux d'asphaltes			Tôles		Autre		
Toiture	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>				

*Note \* : En l'absence de matériaux naturels en façade, de la volumétrie sera exigée. C'est-à-dire qu'au moins trois niveaux (retrait, sailli) devront être présents.*

Finition intérieur :	Planchers (bois, céramique etc...)	Plafonds (gypse, bois, etc...)	Murs (gypse, bois etc...)
Sous-sol :			
Rez-de-chaussée :			
Étages :			

BALCON, PATIO, GALERIE, MARQUISE			
Type (patio, balcon, galerie etc...)	Grandeur	Couverture (oui ou non)	Emplacement (avant/arrière/latéral)

CHAUFFAGE						
Type de chauffage :						
Foyer et/ou poêle :	Préfabriqué <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____		
Cheminée :	Préfabriqué <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____		
Combustible :	Bois <input type="checkbox"/>	Gaz <input type="checkbox"/>	Huile <input type="checkbox"/>	Autres _____		
Emplacement :	Avant <input type="checkbox"/>	Arrière <input type="checkbox"/>	Central <input type="checkbox"/>	Latéral <input type="checkbox"/>	Non-défini <input type="checkbox"/>	

SÉCURITÉ	
Mur coupe-feu <input type="checkbox"/>	Détecteur de fumée <input type="checkbox"/> nombre _____ Détecteur de monoxyde de carbone <input type="checkbox"/> nombre _____

PUITS			
Type de puits	Utilisation projetée de l'ouvrage de captage		
Forage d'un puits tubulaire (artésien) <input type="checkbox"/>	Consommation humaine en eau potable		<input type="checkbox"/>
Excavation d'un puits de surface <input type="checkbox"/>	À des fins de chauffage/climatisation		<input type="checkbox"/>
Installation d'une pointe filtrante <input type="checkbox"/>			
Captage d'une source <input type="checkbox"/>	Capacité de pompage recherchée		
Scellement étanche et durable (espace annulaire) <input type="checkbox"/>	Moins de 20 personnes ou inférieur à 75m <sup>3</sup> /jour		<input type="checkbox"/>
Obturation d'ouvrage de captage inutilisé <input type="checkbox"/>	Plus de 20 personnes ou supérieur à 75m <sup>3</sup> /jour		<input type="checkbox"/>

ÉCHÉANCE			
Date prévue de début des travaux :		Nombre de logement(s) :	
Date prévue de fin des travaux :		Nombre de chambres :	
Coût des travaux :		Nombre d'étages :	

Je \_\_\_\_\_ soussigné, déclare que les renseignements ci-hauts donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.  
Signé en duplicata à la municipalité de L'Ange-Gardien ce (date) : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour émettre un permis de construction.

Tout changement pendant la construction doit être clairement indiqué sur des plans tels que construit à déposer à la Municipalité.

Tout bâtiment que l'on a commencé d'ériger doit être complètement terminé à l'extérieur, conformément aux plans soumis et approuvés, en deçà d'une période de **douze (12) mois** à compter de la date de la délivrance du permis.

#### SUITE À LA FIN DES TRAVAUX

**Vos dépôts vous seront remboursés lors de la réception des deux documents suivants :**

**-Rapport de conformité de l'installation septique :** préparé par l'ingénieur ou le technologue qui a fait votre plan septique. Doit être accompagnée par des plans tels que construit s'il y a lieu.

**-Rapport de forage :** préparé par un entrepreneur en excavation ou un puisatier accompagné par un plan de localisation.

Veillez communiquer au **(819) 986-7470 poste 225** lorsque les travaux seront complétés et pour faire votre changement d'adresse.